

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3746 - MERCREDI 20 MAI 2020

JUSTICE

La CPI rejette la demande d'indemnisation de Jean-Pierre Bemba

La Cour pénale internationale a rejeté, le 18 mai, la demande d'indemnisation et de dommages et intérêts du leader du MLC. Cependant, elle a reconnu que l'absence de limitation de la procédure ou, plus grave encore, de la détention provisoire constitue une faille dans ses statuts et a appelé les États membres du Statut de Rome à y remédier par le truchement d'une révision dudit Statut.

La décision de la Cour fait suite à la demande de Jean-Pierre Bemba introduite en mars 2019, pour une indemnisation et dommages et intérêts de 68 millions d'euros. Une part devait indemniser sa très longue incarcération et le reste devait compenser les pertes subies par la mauvaise gestion, par le greffe de la CPI, de ses avoirs gelés sur ordre des juges.

Page 2



Jean Pierre Bemba lors de sa dernière comparution

EDUCATION

La reprise de cours soumise à la prise des conditions sanitaires



Des élèves devant leurs salles de classes

Dans une réunion tenue le week-end avec les partenaires de l'éducation en RDC, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique a rassuré de la reprise des cours pour achever l'année scolaire 2019-2020. Pour ce membre du gouvernement, cette reprise reste soumise à la prise des mesures sanitaires afin de ne pas exposer les élèves à la pandémie du coronavirus. « On accepte que les enfants reprennent l'école mais on doit prendre des mesures sanitaires pour les protéger. Nous voulons que les écoles reprennent mais pas d'une manière cavalière », a-t-il souligné, notant que cette décision sera consensuelle.

Page 3

COVID-19

Acquisition des kits de test rapide



Reception des kits des test rapide par le secretariat technique du Comité de riposte

Le Premier ministre a procédé, le lundi 18 mai, à la remise de cet important don du gouvernement au ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo. A son tour, le ministre de la Santé l'a remis au secrétaire technique du Comité multisectoriel de la riposte à la Covid-19, le Pr Jean-Jacques Muyembe. Pour le ministre de la Santé, ces kits permettront d'avancer dans

le test afin d'éviter le retard des résultats. Le lot est constitué de cinquante mille kits complets de test rapide à la Covid-19 fabriqués par la firme Belge Zentech basée en Belgique. Ce don permettra au secrétariat technique d'augmenter sa capacité de diagnostic et de connaître la façon dont le virus circule dans la population.

Page 3

SUD-UBANGI

Plus de quarante mille enfants vaccinés contre la rougeole

La campagne, qui s'est clôturée récemment à Gemena dans la province du Sud-Ubangi, a ciblé les enfants âgés de six mois à neuf

mois. D'après le médecin chef de zone de santé de Gemena, Dr Pothin Sana, au total quarante-quatre mille deux cent soixante-douze enfants

ont été vaccinés sur les cinquante-huit mille sept cent cinquante-sept attendus. « Ces chiffres, encore partiels, représentent 75,5%

du nombre d'enfants attendus pour cette campagne de vaccination contre la rougeole à Gemena », a-t-il déclaré. Menée par Méde-

cins sans frontières/Espagne, cette campagne vise à combattre la rougeole qui tend à devenir pandémique dans la région.

Page 3

ÉDITORIAL

Enfin ...

Oui, enfin l'Allemagne et la France ont su faire taire leurs divergences et s'accorder sur un plan de relance de l'économie européenne dont l'ampleur (création d'un Fonds de solidarité de 500 milliards d'euros) permet d'augurer des lendemains meilleurs. Tel est le sentiment qui prévaut au sommet des Etats, chez nous en Afrique, où les tensions croissantes au sein de l'Union Européenne faisaient craindre le pire : le pire c'est-à-dire un délitement de l'Union Européenne qui aurait entraîné la disparition de sa monnaie commune, l'euro, à laquelle est étroitement lié le franc CFA.

S'il n'est pas encore certain que les vingt-sept nations de l'Union s'entendent sur la politique à suivre pour éviter le désastre économique et financier que risque de provoquer la pandémie du coronavirus, l'entente qui s'est affirmée lundi entre la chancelière allemande Angela Merkel et le président français Emmanuel Macron au terme d'une « visioconférence » a envoyé un signal fort : à la communauté européenne, bien sûr, mais également à la communauté internationale qui commençait à douter sérieusement de l'avenir du Vieux continent.

Vu du cœur de l'Afrique, où sont énoncées ces remarques, l'accord Merkel-Macron ne résout pas seulement le problème du redressement de l'Europe dont l'économie et les finances ont été durement impactées par le confinement et la fermeture des frontières ; il ouvre aussi et surtout la voie à une relance de la coopération entre l'Union et ses partenaires africains qui avait tendance, ces derniers temps, à se réduire. Avec au cœur de cette relance une aide multiforme qui nous aidera à résoudre nos propres problèmes et qui, de ce fait, évitera que la vague des migrations sauvages vers le Nord s'amplifie, provoquant en Europe même des dissensions qui finiraient par provoquer son délitement.

N'anticipons pas sur la suite des événements mais disons, ou plutôt écrivons sans l'ombre d'un doute qu'une nouvelle page peut maintenant s'écrire sur la base du rapprochement qui vient de s'opérer entre Berlin et Paris. Une nouvelle page qui aura de très bons effets pour les deux pays, pour l'ensemble de la communauté européenne et plus généralement pour tous les partenaires de la vieille Europe qui doutaient de sa capacité à résoudre les problèmes auxquels celle-ci se trouve aujourd'hui confrontée.

Le Courrier de Kinshasa

JUSTICE

La CPI rejette la demande d'indemnisation de Jean-Pierre Bemba

La Cour pénale internationale (CPI) a reconnu que l'absence de limitation de la détention provisoire constitue une faille dans ses statuts.



Jean-Pierre Bemba Gombo

La Chambre préliminaire II de la CPI a rejeté, le lundi 18 mai, la demande d'indemnisation et de dommages et intérêts de Jean-Pierre Bemba Gombo. Cependant, elle a reconnu que l'absence de limitation de la procédure ou, plus grave encore, de la détention provisoire constitue une faille dans ses statuts et a appelé les États membres du Statut de Rome à y remédier par le truchement d'une révision dudit Statut. Selon le communiqué de la CPI, la demande de l'ancien chef de la milice du Mouvement de libération du Congo (MLC) comportait deux volets : une demande d'indemnisation au titre de l'article 85-3 du Statut de Rome et une demande de dommages et intérêts liée à l'al-

léguee mauvaise gestion par le greffe de la CPI des avoirs gelés sur ordre des juges de la Cour. Concernant le premier volet, a précisé le communiqué de la CPI, la Chambre a considéré que Jean-Pierre Bemba n'avait pas établi qu'il avait subi une erreur judiciaire grave et manifeste au sens de l'article 85 du Statut de Rome de la CPI et, en conséquence, a refusé d'exercer son pouvoir discrétionnaire de lui accordé une indemnisation. S'agissant du deuxième volet, la Chambre a conclu que cette question ne relevait pas du champ d'application de l'article 85 du Statut de Rome de la CPI et de sa compétence et l'a donc rejetée. La décision de la Cour fait suite à la demande de Jean-Pierre

Bemba introduite en mars 2019, pour une indemnisation et dommages et intérêts de 68 millions d'euros. « Une part devait indemniser sa très longue incarcération; le reste devait compenser les pertes subies par la mauvaise gestion, par le greffe de la CPI, de ses avoirs gelés sur ordre des juges ». L'ancien vice-président de la République avait été condamné par la CPI en première instance à 18 ans de prisons avant d'être acquitté en juin 2018 des accusations de meurtres, viols et pillages commis en Centrafrique par sa milice entre octobre 2002 et mars 2003. Il avait été arrêté en mai 2008 à la suite d'un mandat d'arrêt sous scellé de la CPI et a passé près de 10 ans en prison.

Jules Tambwe Itagali

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

EDUCATION

La reprise de cours soumise à la prise des conditions sanitaires

Le ministre de tutelle rassure que l'année en cours ne sera pas déclarée blanche mais il pose des préalables pour cette reprise des cours au niveau de son secteur, tenant compte de la protection des élèves ainsi que de leurs enseignants.

Dans une réunion tenue le week-end avec les partenaires de l'éducation en RDC, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), Willy Bakonga, a rassuré de la reprise des cours pour achever l'année scolaire 2019-2020. Mais, pour ce membre du gouvernement, cette reprise des cours reste soumise à la prise des mesures sanitaires afin de ne pas exposer les élèves à la pandémie du coronavirus. « On accepte que les enfants reprennent l'école mais on doit prendre des mesures sanitaires pour les protéger », a souligné le ministre Bakonga, notant que cette décision sera consensuelle.



Le ministre de l'EPST a, par ailleurs, indiqué que le gou-

vernement est en train de prendre les dispositions pour assurer la protection des enfants avec cette reprise des cours. « Nous voulons que les écoles reprennent mais pas d'une manière cavalière. En respectant certaines conditions d'hygiène pour protéger les enfants. Il faut également disponibiliser un thermo-

mètre en vue de prélever la température chez les enfants. Nous sommes en train de prendre les dispositions pour tout cela. Le gouvernement ne peut pas exposer des enfants en permettant une reprise des cours sans prendre un certain nombre de dispositions », a-t-il affirmé.

Pas encore de calendrier

d'examen d'État

Un document publié le 18 mai 2020 attribué à la cellule de communication du ministère de l'EPST note, par contre, « qu'aucun calendrier concernant l'organisation des épreuves d'examen d'Etat ou tout autre test n'est arrêté à ce jour ». Le ministre Bakonga cité dans ce document appelle, par ailleurs, tous les élèves, en particulier les finalistes, à se préparer en conséquence, même pendant cette période de confinement car, a-t-il noté, aucune année blanche n'est à l'ordre du jour. Cette mise au point de la cellule de communication du ministre de l'EPST a ainsi tenu à mettre fin à cette rumeur qui circulait sur un quelconque calendrier élaboré par le ministère et les partenaires à l'éducation sur la reprise des cours et la tenue des épreuves de fin des cycles primaire et secondaire.

Lucien Dianzenza

« **qu'aucun calendrier concernant l'organisation des épreuves d'examen d'Etat ou tout autre test n'est arrêté à ce jour** »

COVID-19

Acquisition des kits de test rapide

Le lot est constitué de cinquante mille kits complets de test rapide au coronavirus fabriqués par la firme Belge Zentech basée à Liège en Belgique.

Le Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, a procédé le lundi 18 mai à la remise de cet important don du gouvernement au ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo. A son tour, le ministre de la Santé a remis cette dotation gouvernementale au secrétaire technique du Comité multisectoriel de la riposte à la Covid-19 (ST/CMR/Covid-19), le Pr Jean-Jacques Muyembe Ntampum. Pour le ministre de la Santé, ces kits permettront d'avancer dans le test afin d'éviter le retard des résultats.

Tout en saluant l'implication du gouvernement dans la riposte à cette pandémie, le Pr Muyembe a souligné que ces tests permettront au Secrétariat technique non seulement d'augmenter sa capacité de diagnostic, mais aussi de connaître la façon dont le virus circule dans la population. « Cela permettra également de prendre des mesures pour limiter la propagation de ce virus », a-t-il déclaré.

Mille six cent vingt-neuf cas confirmés

Le bulletin épidémiologique du lundi 18 mai révèle que depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de mille six cent vingt-neuf dont mille six cent vingt-huit cas confirmés et un cas probable. Au total, il y a eu soixante et un décès parmi lesquels soixante confirmés et un cas probable. Le nombre de guéris est de deux cent quatre-vingt-dix.

Actuellement, cinq cent huit cas suspects sont en cours d'investigation. Quatre-vingt-onze nouveaux cas sont confirmés, dont quatre-vingt-neuf à Kinshasa et deux dans le Haut-Katanga. Mille soixante-cinq patients en bonne évolution. Dans la journée d'hier, dix-huit nouvelles personnes sont sorties guéries et aucun nouveau décès n'a été rapporté parmi les cas confirmés. Au total, sept provinces sont touchées, à savoir Kinshasa avec mille cinq cent onze cas, Kongo central quatre-vingt-deux cas ; Nord-Kivu quinze cas ; Haut-Katanga treize cas ; Sud-Kivu quatre cas ; Ituri deux cas et Kwilu un cas.

Blandine Lusimana

SUD-UBANGI

Plus de quarante mille enfants vaccinés contre la rougeole

La campagne, qui s'est clôturée récemment à Gemena dans la province du Sud-Ubangi, a ciblé les enfants âgés de six mois à neuf mois.



D'après le médecin chef de zone de santé de Gemena, Dr Pothin Sana, au total quarante-quatre mille deux cent soixante-douze enfants dont l'âge varie entre six mois et neuf ans ont été vaccinés sur les cinquante-huit mille sept cent cinquante-sept attendus dans le chef-lieu de la province. "Ces chiffres, encore partiels, représentent 75,5% du nombre d'enfants attendus pour cette campagne de vaccination contre

la rougeole à Gemena", a-t-il déclaré.

Dans le souci de vacciner tous les enfants, Dr Pothin a fait savoir que les vaccinateurs sont sur le terrain pour rattraper les enfants non encore vaccinés contre cette épidémie dans la ville de Gemena. Cette campagne menée par Médecins sans frontières Espagne a été lancée le 7 mai pour riposter à la rougeole qui, d'après le maire intérimaire de la ville de Gemena,

La vaccination prévient plusieurs maladies était devenue "un peu pandémique" dans sa juridiction.

Pour rappel, en RDC, la rougeole est citée parmi les maladies tueuses de l'enfant. Entre 2019 et 2020, le pays a connu une grave épidémie avec plus de trois cent trente-deux mille cas et plus de six mille victimes, parmi lesquelles environ 85% étaient des enfants de moins de cinq ans.

B.L

LUTTE CONTRE LA COVID-19

Xi Jinping appelle à faire valoir le rôle leader de l'OMS

Le président de la République populaire de Chine, Xi Jinping a invité, dans un message adressé à l'occasion de la 73ème Assemblée mondiale de la santé, à soutenir l'OMS pour son rôle dans la conduite et la promotion de la coopération internationale contre la COVID-19.

« Soutenir l'OMS, c'est soutenir la coopération internationale et sauver des vies. La Chine appelle la communauté internationale à accroître son soutien politique et financier à cette organisation, et à mobiliser les ressources à travers le monde pour gagner cette guerre sanitaire », a indiqué le président chinois.

Dans le cadre de ce soutien, il appelle à accroître le soutien aux pays en développement, notamment les pays africains, dont les systèmes de santé publique sont fragiles.

« Aider ces pays à mieux faire face à la COVID-19 est une priorité absolue dans la lutte internationale contre le virus. Nous devons apporter aux pays africains plus de soutiens matériels, techniques et humains », a précisé Xi

Jinping qui a promis accorder, au nom de son pays, une aide de deux milliards de dollars US pour soutenir les pays touchés par la COVID-19, en vue de la reprise de leur développement économique et social.

En effet, face à l'urgence de santé publique, il a suggéré à l'humanité de prendre en compte les défaillances et insuffisances qu'elle a révélées pour perfectionner le système de gouvernance de la santé publique, assurer une réaction plus rapide aux urgences sanitaires et créer des réserves mondiales et régionales de matériel destiné à la lutte contre les épidémies.

Parlant de son pays, il a révélé son soutien à une évaluation globale de la réponse internationale dès que la maladie sera jugulée. Car, estime-t-il, cela permettra d'en tirer des ensei-

« Nous devons promouvoir la reprise du développement économique et social. Les pays où les conditions sont réunies doivent, tout en assurant la prévention et le contrôle réguliers, favoriser la reprise de la production et la réouverture des écoles de manière ordonnée, conformément aux recommandations professionnelles de l'OMS »

gnements et de remédier aux défaillances. Un travail qui devrait se fonder sur la science, le professionnalisme et le respect du principe de l'objectivité et de l'impartialité.

« Nous devons promouvoir la reprise du développement économique et social. Les pays où les conditions sont réunies doivent, tout en assurant la prévention et le contrôle

réguliers, favoriser la reprise de la production et la réouverture des écoles de manière ordonnée, conformément aux recommandations professionnelles de l'OMS », a invité le président chinois.

Depuis la déclaration de la pandémie sur le continent africain, la Chine a livré à plus de 50 pays africains et à l'Union africaine d'importantes quantités de fournitures médicales et envoyé cinq groupes d'experts médicaux, dans le cadre du soutien à la lutte contre la Covid-19. Au cours des 70 ans écoulés, plus de 200 millions d'Africains ont bénéficié des services des équipes médicales chinoises en Afrique. Les 46 équipes, aujourd'hui présentes en Afrique, se lancent dans le combat local contre le virus.

Guy-Gervais Kitina

COVID-19 / AFRIQUE

Un continent préservé par la pandémie mais impacté

L'Afrique est un mystère dans cette pandémie, sa résilience face à la Covid-19 continue de susciter beaucoup de questions, pour l'instant sans réponse scientifique mais assise sur une base sociologique forte. L'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'ONU, des sommités en épidémiologie et virologie ont parié depuis des mois sur une déferlante de l'épidémie du coronarivus en Afrique, où la pauvreté et le manque d'infrastructures de santé font craindre le pire.

Depuis le premier cas de coronavirus en Afrique, les experts ont prédit un scénario effrayant, un cataclysme dans une "Afrique pauvre au système sanitaire défaillant". Plus de deux mois après, le tsumani annoncé n'a toujours pas eu lieu. Entre-temps, l'Europe et les Etats-Unis sont sévèrement frappés par la pandémie. Avec 315 023 décès enregistrés dans le monde, l'Afrique, qui compte 1,2 milliard d'habitants, compte moins de trois mille décès. Alors que la France et ses 66 millions d'habitants a dépassé la barre de vingt-huit mille morts de la Covid-19.

Mais force est de reconnaître un faible nombre de tests, des statistiques imparfaites et d'un manque de données - ce qui fausse en partie le bilan, le nombre de cas étant sans doute sous-esti-

mé. D'autres facteurs y ont contribué : des mesures de prévention très en amont, telles que l'imposition d'un confinement et des couvre-feux; la faible densité du continent, 43 habitants par km² contre 181 en Europe de l'Ouest ou 154 en Asie du Sud-Est. Ce qui protège de la propagation du coronavirus. A cela s'ajoute un confinement anticipé des populations concentrées dans les capitales. Le virus circule très peu aussi dans des régions vivant en autarcie.

Le continent africain est également moins touristique; sa diaspora est aussi la moins importante, contrairement à la Chine et à l'Inde qui ont été obligés de faire face au retour de leurs étudiants revenant de l'étranger, contrairement à l'Afrique subsaharienne. Environ 60% de la population africaine est

âgée de moins de 24 ans. Or, la Covid-19 frappe plus sévèrement les plus de 75 ans - 75% de personnes décédées en France avaient plus de 75 ans. L'Afrique présente aussi une très faible taux d'obé-

"Afrique pauvre au système sanitaire défaillant"

sité, un facteur de risque majeur de mortalité à la Covid-19.

Une étude du National Health Service (NHS) et de King's a College montre une corrélation négative entre les pays affectés par la malaria et ceux touchés par la Covid-19, qu'elle explique par un possible effet protecteur des traitements prophylactiques pour la ma-

laria, comme la chloroquine contre le coronavirus. Or, 93% des cas de malaria sont enregistrés en Afrique, selon l'OMS. D'après une autre étude, c'est la vaccination systématique du BCG déployée en Afrique qui pourrait expliquer l'immunisation de la population. Les pays sans politique de vaccination universelle du BCG comme l'Italie et les Etats-Unis sont à l'inverse les plus touchés par la Covid-19, note les auteurs. Des corrélations qui n'apportent toutefois aucune preuve de cause à effet.

La Grande inconnue : l'impact de la Covid-19

Ces atouts ne doivent pas occulter que l'Afrique risque de faire les frais de coronavirus. La fermeture des frontières, des mesures de confinement et la hausse des prix de denrées alimentaires créent des incertitudes sur la stabilité du continent. C'est le cas de l'invasion de criquets en Afrique de l'Est, ainsi que l'arrêt des campagnes de vaccinations contre la polio,

la rougeole ou la diphtérie. L'ancien ministre français de la Santé, ancien secrétaire général adjoint de l'ONU et Professeur en médecine, prédit la famine en Afrique. "Le coronavirus va entraîner non pas une grande épidémie en Afrique, mais une catastrophe absolue sur la nutrition. Soit une sous-alimentation, soit une malnutrition chronique", a déclaré Philippe Douste-Blazy.

"Si nous n'agissons pas maintenant, la crise coûtera encore plus en vies [...] Des ressources supplémentaires sont requises d'urgence afin de permettre aux opérations humanitaires de prendre de l'ampleur et d'inverser la crise. En 2020, la communauté humanitaire a besoin de 2,8 milliards de dollars pour apporter une assistance à 17 millions de personnes au Sahel. En mai, seuls 18% de fonds ont été reçus", a déclaré la cheffe du bureau régional d'Ocha, pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, Julie Belanger.

Noël Ndong

ANIMAUX SAUVAGES

La Chine subventionne la reconversion des éleveurs

Les agriculteurs de deux provinces en Chine peuvent bénéficier d'une compensation financière s'ils abandonnent l'élevage d'animaux sauvages destinés à l'alimentation, une pratique qui vaut au pays d'être montré du doigt en pleine pandémie de Covid-19.

Selon la plupart des scientifiques, l'épidémie est due à la transmission d'un virus depuis l'animal à l'homme. Un marché de la ville chinoise de Wuhan (centre), un temps épicerie de la maladie, a été incriminé car des animaux sauvages vivants y étaient vendus.

La Chine avait déjà formellement interdit fin février la consommation et le commerce illégaux d'animaux sauvages.

Vendredi, la province centrale du Hunan (centre) a présenté les grandes lignes d'un programme pour accompagner la reconversion des éleveurs d'animaux sauvages vers d'autres industries comme l'élevage classique, la culture de fruits et légumes, le thé ou les plantes médicinales.

Le plan prévoit un dédommagement financier selon le poids des animaux élevés, qui seront rachetés à un tarif défini. Le prix du cobra a ainsi été fixé à 120 yuans le kilo (15 euros), et celui du rat des bambous à 75 yuans le kilo (9,6 euros), selon

les directives des autorités citées par les médias officiels.

Une civette, considérée comme l'animal ayant transmis le virus du Sras à l'homme, vaut pour sa part 600 yuans pièce (77 euros), d'après la même source. La province voisine du Jiangxi (centre) a également annoncé la mise en place d'un "fonds de soutien" pour mettre fin à l'élevage d'animaux sauvages destinés à l'alimentation. Selon l'association américaine Humane Society International (HSI) qui oeuvre pour la protection des animaux, le commerce d'animaux sauvages en Chine est estimé à 520 milliards de yuans (67 milliards d'euros). Contacté par l'AFP, Peter Li, en charge du suivi de la Chine pour HSI, estime que ces mesures vont dans le bon sens. M. Li relève toutefois qu'elles ne concernent pas les animaux sauvages élevés pour leur fourrure, la médecine traditionnelle chinoise ou le divertissement.

Avec AFP

LESOTHO

Thomas Thabane confirme sa démission au poste de Premier ministre

Le Premier ministre du Lesotho, Thomas Thabane, a confirmé mardi sa démission lors d'un discours télévisé, après plusieurs mois d'une crise politique suscitée par sa mise en cause dans l'assassinat de son ex-épouse en 2017.



Le désormais ex Premier ministre du Lesotho, Thomas Thabane en 2017 (AFP)

"Je me présente aujourd'hui devant vous pour vous annoncer que le travail dont vous m'avez chargé n'est peut-être pas achevé mais que le temps est arrivé pour moi de me retirer du théâtre des opérations, de quitter la vie publique et mes fonctions", a déclaré M. Thabane.

Le chef du gouvernement avait annoncé lundi son retrait devant la presse.

Au pouvoir depuis 2017, M. Thabane, 80 ans, doit être remplacé à la tête du gouvernement par l'actuel ministre des Finances Moeketsi Majoro.

Avec AFP

LIBYE

Les forces pro-gouvernementales s'emparent d'une base aérienne stratégique

Le Gouvernement d'union nationale (GNA) a annoncé, le 18 mai, la reprise de la base aérienne stratégique d'Al-Watiya, située à 140 km au sud-ouest de Tripoli.

« Avec fierté et honneur, nous déclarons la libération de la base militaire d'Al-Watiya de l'emprise des milices criminelles et des mercenaires terroristes (pro-Haftar) », a annoncé, dans un communiqué, Fayez al-Sarraj, le chef du GNA basé à Tripoli et reconnu par l'ONU.

Depuis, aucune réaction de la part des troupes du maréchal Haftar, l'homme fort de l'Est libyen. Cette annonce intervient après plusieurs semaines de siège et de tentatives infructueuses par les pro-GNA pour capturer la base qui était utilisée par leurs rivaux pour faire décoller leurs avions.

« Le succès d'aujourd'hui n'est pas la fin de la bataille mais elle

nous rapproche plus que jamais de la grande victoire, où toutes les villes et les régions seront libérées, et de l'anéantissement définitif du projet hégémonique et tyrannique qui menace les espoirs et les attentes des Libyens d'un Etat civil et démocratique », a encore ajouté Fayez al-Sarraj. Le maréchal Khalifa Haftar esuie ainsi un nouveau revers dans son offensive contre la capitale libyenne lancée il y a un an, après la perte il y a quelques semaines de deux villes stratégiques dans l'ouest libyen.

Intensification des raids

Les pro-GNA ont intensifié les raids aériens contre leurs rivaux ces dernières semaines, visant notamment leurs lignes d'appro-

visionnement autour de la base d'Al-Watiya et la ville de Tarhouna, désormais la seule base-arrière des pro-Haftar, située à quelque 80 km au sud-est de Tripoli.

Lundi, le porte-parole des forces du GNA, Mohamad Gnounou, a indiqué que trois systèmes de missiles de défense aérienne de fabrication russe « Pantsir » ont été détruits entre dimanche et lundi avant leur déploiement dans la base d'Al-Watiya.

Depuis le début de l'offensive du maréchal Haftar en avril 2019, les violences ont fait des centaines de morts et poussé à la fuite quelque 200.000 personnes.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

GOUVERNANCE

Lutte contre les flux financiers illicites pour soutenir le développement

Coprésident du Groupe de haut niveau sur la reposabilité, la transparence et l'intégrité financières internationales (FACTI) pour la réalisation du Programme 2030, et nouveau patron du Nepad, Ibrahim Mayaki inscrit la lutte contre les flux financiers illicites dans un contexte de financement urgent des Objectifs de développement durable (ODD).

Plusieurs milliers de milliards de dollars échapperaient aux gouvernements et aux besoins de leurs populations en raison de la corruption, de l'évasion et de l'optimisation fiscales, ou d'opérations de blanchiment. Les transferts de bénéfices des entreprises via les paradis fiscaux, par des moyens légaux et illégaux, coûtent entre 500 et 600 milliards de dollars par an en pertes d'impôts sur les sociétés, selon le Fonds monétaire international. Une étude de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime estime à environ 1600 milliards de dollars (soit 2,7% du Pib mondial) le blanchiment d'argent réalisé par des criminels. "Les volumes sont considérables", d'après Ibrahim Mayaki. "On a un déficit considérable pour le financement du développement", a-t-il souligné. "Nous n'avons pas mobilisé suffisamment de ressources pour réaliser le Programme 2030", a-t-il déploré. Les flux financiers illicites ont des conséquences directes sur le développement et le bien-être des populations. Ils alimentent le crime organisé, ou proviennent du crime organisé

et peuvent alimenter le terrorisme. Ils détournent aussi des ressources qui devraient aller à des besoins sociaux vers la corruption. Cela im-

mais les capacités à lutter contre les flux illicites sont inégales d'un pays et d'une région à l'autre, reconnaît Ibrahim Mayaki. "Si

« *Les flux financiers illicites vont à l'encontre de la morale mais aussi de l'efficacité économique* »

pacte les politiques de lutte contre la pauvreté. Or, l'éradication de la pauvreté est le premier des 17 ODD que les Etats se sont engagés à réaliser d'ici 2030. " Les flux financiers illicites vont à l'encontre de la morale mais aussi de l'efficacité économique", soutient Ibrahim Mayaki. Les ramifications de ces flux impactent l'ensemble des ODD, de la fourniture d'une alimentation de base saine à la construction d'infrastructures indispensables. L'Afrique est la région du monde qui a la plus faible pression fiscale

La volonté politique existe,

vous allez au ministère des mines du Niger, vous n'aurez pas plus d'une dizaine de juristes spécialistes des contrats complexes", déplore-t-il. Avant de questionner " Comment voulez-vous qu'ils puissent négocier valablement avec des firmes multinationales qui ont des centaines de spécialistes fiscaux?", appelant à l'aide les pays les plus outillés. Ibrahim Mayaki pense que la Francophonie a un rôle fondamental à jouer dans la promotion de la bonne gouvernance.

Noël Ndong

FONDATION
GoTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013 son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

INTERNET

L'Afrique en passe de se doter d'un câble sous-marin de 37.000 km

Le projet pharaonique « 2Africa » facilitera le déploiement de la 4G, de la 5G et de l'accès haut débit fixe pour des centaines de millions de personnes.

Présenté comme étant le plus long câble sous-marin de toute la planète, ce câble de 37.000 kilomètres parti de l'Europe occidentale terminera sa longue course au Moyen-Orient, en passant par seize pays du continent africain.

Le super câble traversera la Méditerranée, la mer Rouge et le golfe d'Aden. Il continuera sa route vers la côte africaine de l'océan Indien puis gagnera le cap de Bonne-Espérance, avant de remonter le long de l'océan Atlantique pour finir sa traversée en Grande-Bretagne. En gros, « 2Africa » va ceinturer l'Afrique.

Ce projet d'envergure a pour but de donner à l'Afrique une connexion internet digne de ce nom. Les visées sont on ne peut plus hautes ; apporter un flux « supérieur à la capacité combinée totale de tous les câbles sous-ma-

rins desservant l'Afrique à l'heure actuelle ».

A cet effet, huit entreprises des télécoms et d'Internet ont été sollicités pour la circonstance. Il s'agit de Telecom Egypt, Alcatel Submarine Networks (ASN), Facebook, China Mobile International, Alcatel Submarine Networks, MTN GlobalConnect, STC (Saudi telecom Company) et Orange. Regroupés au sein d'un consortium, ces géants ont tous la lourde charge de donner vie au projet « 2Africa ». Le français Alcatel Submarine Networks -propriété du groupe finlandais Nokia depuis 2016, NDLR- est en charge de la construction du câble.

Pour y arriver, le consortium devra mettre les bouchées doubles avec pour délai de livraison 2023-2024. Dans un communiqué, le groupe des 8 fait savoir que le projet,

une fois réalisé, « apportera à de nombreuses régions d'Afrique la connectivité Internet et la fiabilité dont elles ont tant besoin. Il répondra à la demande de capacité toujours plus importante au Moyen-Orient et facilitera le déploiement de la 4G, de la 5G et de l'accès haut débit fixe pour des centaines de millions de personnes », estiment les associés dans un communiqué.

Selon les experts, « 2Africa » sera doté de la technologie SDM1. Créée par Alcatel Submarine Networks, celle-ci optimise au maximum le débit de connexion internet, déployant jusqu'à 32 fibres optiques, alors que les précédentes n'en totalisent que 16.

De plus, le super câble sera doté d'une autre technologie, celle dite du « commutation optique ». Cette technologie assure une flexibilité

optimale de la bande passante.

Pour assurer la sécurité d'un tel câble, ses concepteurs prévoient de l'enfouir profondément sous le sol marin, plus loin que tous les autres câbles installés sous les océans jusqu'à présent. Aussi, il s'agit d'éviter les zones frappées par les perturbations sous-marines dans le but « d'offrir le plus haut niveau de disponibilité possible ».

Ce projet gargantuesque s'explique en partie par le nombre de plus en plus croissant d'internautes sur le continent africain. Selon le rapport « 2018 Global Digital » publié par We Are Social et Hootsuite, ce continent a enregistré en 2017 la plus forte progression d'utilisateurs d'Internet, avec 435 millions d'internautes enregistrés sur une population africaine estimée à 1 milliard

270 millions d'individus. Ce même rapport fait état d'une progression africaine de 20% cette année-là, ce qui équivaut à 73 millions de nouveaux internautes sur le continent.

D'après cette étude, le fort taux d'utilisateurs d'Internet en Afrique est dû en grande partie à la vulgarisation du smartphone, couplée au développement rapide des réseaux haut débit et très haut débit sur le continent. La palme d'or a été détenue en 2017 par l'Afrique australe, avec 51% de taux de pénétration de l'Internet. Viennent ensuite l'Afrique du Nord (49%), l'Afrique de l'Ouest (39%), l'Afrique de l'Est (27%) et en dernière place, l'Afrique centrale, avec seulement 12%.

Josiane Mambou Loukoula

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Le RCB sauve sa peau

L'arrêt du championnat après la 22^e journée a fait le bonheur du nouveau promu. Le Racing club de Brazzaville (RCB) a assuré l'essentiel en se maintenant en Ligue 1 la saison prochaine sans pourtant passer par les barrages.

C'est une mission accomplie en se référant à l'article 24 du règlement de la compétition. C'est le classement à la date de l'interruption du championnat qui a été pris en compte. Pour sa première saison, le RCB, douzième avec vingt-et-un points au terme de la 22^e journée, a assuré son maintien à l'élite. Cette formation ne doit pas sa place non seulement grâce à l'arrêt de la compétition, mais aussi par sa brillante victoire 3-0 sur la Jeunesse sportive de Talangai en match comptant pour la 22^e journée.

Sans pourtant savoir qu'ils jouaient le match de leur survie, Charles Atipo Kondé à la 23^e minute et Joël Maniche Nkouka auteur d'un doublé à (45^e minute+1 puis) 75^e minute ont évité à leur équipe de se retrouver barragiste. Sur le plan comptable, le parcours du RCB pour sa première saison à l'élite n'est pas éloquent. En vingt-deux matches disputés, l'équipe n'a gagné que six matches contre trois nuls et quatorze défaites.

C'est une équipe qui a su rebondir au moment où l'on n'y attendait pas comme en té-



Le Racing club de Brazzaville/Adiac

moigne sa victoire 4-1 à Brazzaville sur l'AC Léopards de Dolisie ajoutée à cela les courts succès 1-0 à Brazzaville contre V Club Mokanda et un autre à Pointe-Noire sur Nico-Nicoyé sur le score identique. Avant de battre la JST, le RCB a eu raison

d'Interclub 0-1 puis a dominé son concurrent direct Tongo FC 3-1 au match aller. Les trois matches nuls sont deux contre Patronage Sainte-Anne (0-0 et 1-1) plus celui contre les Diables noirs lors de la première journée ont bonifié le parcours de cette

jeune équipe en Ligue 1. Sans démeriter, le RCB a perdu d'autres rencontres par le manque d'expérience. Sa courte défaite contre l'Etoile du Congo au match aller 0-1 et celle contre les Diables noirs au match retour sur le même score

en sont une parfaite illustration. Cette équipe a aussi compris les leçons du haut niveau. Elle s'est inclinée 1-4 et 0-2 face à l'AS Otoho. L'Etoile du Congo lui a infligé une défaite de 0-3 au retour tout comme la JST (1-3) au match aller. Le RCB a subi deux revers face à l'AS Cheminots sur le même score de 0-2, deux autres devant le FC Kondzo (0-1 et 1-2). Il s'est incliné tour à tour contre le Cara (0-2), face à l'Interclub (1-2), devant les Léopards à Dolisie (2-3). Le RCB a même réussi à placer l'un de ses joueurs parmi les meilleurs buteurs de la saison. Jacques Anthony Eboké est le troisième meilleur buteur avec huit réalisations derrière Wunda Ngana de la JST (14 buts) et Ismaël Ankobo de Cara (10 buts). Après avoir assuré son maintien, le plus dur commence par le RCB. Il faut s'inscrire dans la durée. Beaucoup d'équipes qui avaient réussi à se maintenir en Ligue 1 la première saison de leur montée ont fini par perdre l'équilibre les saisons d'après. La Jeunesse sportive de Poto-Poto et les Jeunes fauves sont parmi les clubs cités.

James Golden Eloué

ART CONTEMPORAIN ET LITTÉRATURE

La reprise des activités se fait en dents de scie

En dépit de la levée du confinement depuis le 18 mai sur toute l'étendue du territoire, le secteur culturel compte encore parmi ceux qui semblent aux arrêts. Une situation peu luisante pour ses acteurs qui appellent à un réajustement des pratiques de travail pour recevoir à nouveau le public de façon limitée.

Dans le but d'éviter des rassemblements de plus d'une cinquantaine de personnes et donc de limiter la propagation à grande échelle du virus en milieu public, le Premier ministre, Clément Mouamba, avait annoncé, dans sa communication sur le plan de déconfinement relatif à la riposte à la Covid-19 au Congo, l'interdiction des rencontres sportives et des spectacles.

Cette décision peu explicite du gouvernement soulève un certain nombre de questions et d'incertitudes quant à la réouverture à ce jour ou non des musées, galeries ou encore bibliothèques.

A la grande bibliothèque de l'Université Marien-Ngouabi, à l'Institut français du Congo ou encore à Brazza-Art galerie, le constat est

le même : absence du personnel et des visiteurs, toutes les portes sont encore fermées. A en croire les propos d'un agent de sécurité de la galerie Brazza-Art ayant requis l'anonymat, les activités reprendront dès que le gouvernement en dira un peu plus sur cette question car pour l'heure tout semble flou. « Le secteur culturel est aux abois et j'estime que garder ces espaces ouverts tout en instaurant un rythme de travail rigoureux et respectueux des mesures barrières contre le coronavirus serait une idée salvatrice pour garder la flamme de l'art et de la culture dans notre pays, surtout que les spectacles, projections cinématographiques ou autres rencontres demeurent interdits

», en pense Jordy Elemba, jeune congolais passionné de cinéma et de jeux vidéos.

Le musée-galerie du Bassin du Congo, quant à lui, a ouvert ses portes. Selon Maurin Jonathan Mobassi, responsable de cet espace, la situation inédite du coronavirus à laquelle est confronté le monde culturel oblige à imaginer de nouvelles méthodes de travail pour maintenir le lien avec le public et assurer une continuation du service culturel. « Nous sommes ouverts et prêts à recevoir un nombre très limité de personnes par visite dans le strict respect des mesures barrières, notamment la prise de température à l'accueil, le lavage des mains à l'eau et au savon ou avec un gel hydroalcoolique, le port obligatoire du masque et la distanciation sociale. Compte tenu des normes préconisées par le gouvernement congolais dans la lutte contre le coronavirus, nous ne pouvons pas accueillir des délégations (particuliers, touristes, étudiants, élèves...) tel que cela se faisait avant. Toutefois, nous attendons encore plus d'éclaircissements de la part des autorités concernées », a-t-il ajouté. Notons que ce musée est actuellement ouvert à tous du lundi au vendredi de 8h 00 à 16h 00 et le samedi de 8h 00 à 13h 00.

Merveille Atipo

LIVRE

Roch Cyriaque Galebayi publie « Les deux frères jumeaux »

Paru en avril 2020 aux éditions L'Harmattan-Congo, le roman « Les deux frères jumeaux » compte cent quatre pages. Roch Cyriaque Galebayi y relate l'histoire merveilleuse de Kumu et Peya, deux jumeaux qui ont un conflit latent sur fond de jalousie. Leur fortune est faite d'amour, d'incompréhension et d'éloignement.

Nés d'Otassa et d'une charmante femme Ndahayourou, Kumu et Peya sont deux jumeaux que les habitants de la contrée considèrent comme des génies, dépositaires des pouvoirs magiques. Kumu est déclaré médium (nganga), il est à la fois prolixe et laconique. Tandis que Peya est considéré comme le génie (kyera) ; leur père Otassa tombe gravement malade. Au village Mboho, les gens s'entredéchirent et s'entretuent pour des problèmes de sorcellerie.

Certains habitants de ce village disent qu'Otassa est victime d'un sort jeté par Soukoubouandi. Soupçonné sorcier et franc maçon, il est l'un des membres influents du conseil général du département. En effet, Otassa souffre d'une hantise, une pathologie mentale reconnue dans toutes les sociétés traditionnelles, seul le vieux Nguiri qui sait déceler et soigner cette maladie des ancêtres. Les médecins ont un avis différent sur les causes de la maladie d'Otassa.

Malgré toute tentative de guérison, Otassa meurt, son petit frère Kembé Elanga hérite de sa femme selon la tradition. Le couple quitte Mboho pour s'installer à Mvouti. Le frère du défunt se charge de l'éducation de ses enfants. A la fin de leurs études supérieures, les deux jumeaux



choisissent chacun sa vocation, Kumu entre au grand séminaire de Mvouti, deux ans plus tard, il renonce à devenir prêtre et se marie à Imongui, Peya choisit d'être commerçant.

Roch Cyriaque Galebayi est commissaire colonel, ancien enfant de troupes, docteur en histoire militaire et enseignant à l'Université internationale de Brazzaville. Il est auteur d'essais et roman dont le Mwené Dimi d'Alphani, la crise politique au Congo-Brazzaville, la force publique congolaise et le nouveau démocratique au Congo. « Les deux frères jumeaux » est disponible en version papier et numérique.

Rosalie Bindika

ÉDITORIAL

Enfin ...

Oui, enfin l'Allemagne et la France ont su faire taire leurs divergences et s'accorder sur un plan de relance de l'économie européenne dont l'ampleur (création d'un Fonds de solidarité de 500 milliards d'euros) permet d'augurer des lendemains meilleurs. Tel est le sentiment qui prévaut au sommet des Etats, chez nous en Afrique, où les tensions croissantes au sein de l'Union Européenne faisaient craindre le pire : le pire c'est-à-dire un délitement de l'Union Européenne qui aurait entraîné la disparition de sa monnaie commune, l'euro, à laquelle est étroitement lié le franc CFA.

S'il n'est pas encore certain que les vingt-sept nations de l'Union s'entendent sur la politique à suivre pour éviter le désastre économique et financier que risque de provoquer la pandémie du coronavirus, l'entente qui s'est affirmée lundi entre la chancelière allemande Angela Merkel et le président français Emmanuel Macron au terme d'une « visioconférence » a envoyé un signal fort : à la communauté européenne, bien sûr, mais également à la communauté internationale qui commençait à douter sérieusement de l'avenir du Vieux continent.

Vu du cœur de l'Afrique, où sont énoncées ces remarques, l'accord Merkel-Macron ne résout pas seulement le problème du redressement de l'Europe dont l'économie et les finances ont été durement impactées par le confinement et la fermeture des frontières ; il ouvre aussi et surtout la voie à une relance de la coopération entre l'Union et ses partenaires africains qui avait tendance, ces derniers temps, à se réduire. Avec au cœur de cette relance une aide multiforme qui nous aidera à résoudre nos propres problèmes et qui, de ce fait, évitera que la vague des migrations sauvages vers le Nord s'amplifie, provoquant en Europe même des dissensions qui finiraient par provoquer son délitement.

N'anticipons pas sur la suite des événements mais disons, ou plutôt écrivons sans l'ombre d'un doute qu'une nouvelle page peut maintenant s'écrire sur la base du rapprochement qui vient de s'opérer entre Berlin et Paris. Une nouvelle page qui aura de très bons effets pour les deux pays, pour l'ensemble de la communauté européenne et plus généralement pour tous les partenaires de la vieille Europe qui doutaient de sa capacité à résoudre les problèmes auxquels celle-ci se trouve aujourd'hui confrontée.

Le Courrier de Kinshasa

JUSTICE

La CPI rejette la demande d'indemnisation de Jean-Pierre Bemba

La Cour pénale internationale (CPI) a reconnu que l'absence de limitation de la détention provisoire constitue une faille dans ses statuts.



Jean-Pierre Bemba Gombo

La Chambre préliminaire II de la CPI a rejeté, le lundi 18 mai, la demande d'indemnisation et de dommages et intérêts de Jean-Pierre Bemba Gombo. Cependant, elle a reconnu que l'absence de limitation de la procédure ou, plus grave encore, de la détention provisoire constitue une faille dans ses statuts et a appelé les États membres du Statut de Rome à y remédier par le truchement d'une révision dudit Statut. Selon le communiqué de la CPI, la demande de l'ancien chef de la milice du Mouvement de libération du Congo (MLC) comportait deux volets : une demande d'indemnisation au titre de l'article 85-3 du Statut de Rome et une demande de dommages et intérêts liée à l'al-

léguee mauvaise gestion par le greffe de la CPI des avoirs gelés sur ordre des juges de la Cour. Concernant le premier volet, a précisé le communiqué de la CPI, la Chambre a considéré que Jean-Pierre Bemba n'avait pas établi qu'il avait subi une erreur judiciaire grave et manifeste au sens de l'article 85 du Statut de Rome de la CPI et, en conséquence, a refusé d'exercer son pouvoir discrétionnaire de lui accordé une indemnisation. S'agissant du deuxième volet, la Chambre a conclu que cette question ne relevait pas du champ d'application de l'article 85 du Statut de Rome de la CPI et de sa compétence et l'a donc rejetée. La décision de la Cour fait suite à la demande de Jean-Pierre

Bemba introduite en mars 2019, pour une indemnisation et dommages et intérêts de 68 millions d'euros. « Une part devait indemniser sa très longue incarcération; le reste devait compenser les pertes subies par la mauvaise gestion, par le greffe de la CPI, de ses avoirs gelés sur ordre des juges ». L'ancien vice-président de la République avait été condamné par la CPI en première instance à 18 ans de prisons avant d'être acquitté en juin 2018 des accusations de meurtres, viols et pillages commis en Centrafrique par sa milice entre octobre 2002 et mars 2003. Il avait été arrêté en mai 2008 à la suite d'un mandat d'arrêt sous scellé de la CPI et a passé près de 10 ans en prison.

Jules Tambwe Itagali

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

EDUCATION

La reprise de cours soumise à la prise des conditions sanitaires

Le ministre de tutelle rassure que l'année en cours ne sera pas déclarée blanche mais il pose des préalables pour cette reprise des cours au niveau de son secteur, tenant compte de la protection des élèves ainsi que de leurs enseignants.

Dans une réunion tenue le week-end avec les partenaires de l'éducation en RDC, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), Willy Bakonga, a rassuré de la reprise des cours pour achever l'année scolaire 2019-2020. Mais, pour ce membre du gouvernement, cette reprise des cours reste soumise à la prise des mesures sanitaires afin de ne pas exposer les élèves à la pandémie du coronavirus. « On accepte que les enfants reprennent l'école mais on doit prendre des mesures sanitaires pour les protéger », a souligné le ministre Bakonga, notant que cette décision sera consensuelle.



Le ministre de l'EPST a, par ailleurs, indiqué que le gou-

vernement est en train de prendre les dispositions pour assurer la protection des enfants avec cette reprise des cours. « Nous voulons que les écoles reprennent mais pas d'une manière cavalière. En respectant certaines conditions d'hygiène pour protéger les enfants. Il faut également disponibiliser un thermo-

mètre en vue de prélever la température chez les enfants. Nous sommes en train de prendre les dispositions pour tout cela. Le gouvernement ne peut pas exposer des enfants en permettant une reprise des cours sans prendre un certain nombre de dispositions », a-t-il affirmé.

Pas encore de calendrier

d'examen d'État

Un document publié le 18 mai 2020 attribué à la cellule de communication du ministère de l'EPST note, par contre, « qu'aucun calendrier concernant l'organisation des épreuves d'examen d'Etat ou tout autre test n'est arrêté à ce jour ». Le ministre Bakonga cité dans ce document appelle, par ailleurs, tous les élèves, en particulier les finalistes, à se préparer en conséquence, même pendant cette période de confinement car, a-t-il noté, aucune année blanche n'est à l'ordre du jour. Cette mise au point de la cellule de communication du ministre de l'EPST a ainsi tenu à mettre fin à cette rumeur qui circulait sur un quelconque calendrier élaboré par le ministère et les partenaires à l'éducation sur la reprise des cours et la tenue des épreuves de fin des cycles primaire et secondaire.

Lucien Dianzenza

« **qu'aucun calendrier concernant l'organisation des épreuves d'examen d'Etat ou tout autre test n'est arrêté à ce jour** »

COVID-19

Acquisition des kits de test rapide

Le lot est constitué de cinquante mille kits complets de test rapide au coronavirus fabriqués par la firme Belge Zentech basée à Liège en Belgique.

Le Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, a procédé le lundi 18 mai à la remise de cet important don du gouvernement au ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo. A son tour, le ministre de la Santé a remis cette dotation gouvernementale au secrétaire technique du Comité multisectoriel de la riposte à la Covid-19 (ST/CMR/Covid-19), le Pr Jean-Jacques Muyembe Ntambum. Pour le ministre de la Santé, ces kits permettront d'avancer dans le test afin d'éviter le retard des résultats.

Tout en saluant l'implication du gouvernement dans la riposte à cette pandémie, le Pr Muyembe a souligné que ces tests permettront au Secrétariat technique non seulement d'augmenter sa capacité de diagnostic, mais aussi de connaître la façon dont le virus circule dans la population. « Cela permettra également de prendre des mesures pour limiter la propagation de ce virus », a-t-il déclaré.

Mille six cent vingt-neuf cas confirmés

Le bulletin épidémiologique du lundi 18 mai révèle que depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de mille six cent vingt-neuf dont mille six cent vingt-huit cas confirmés et un cas probable. Au total, il y a eu soixante et un décès parmi lesquels soixante confirmés et un cas probable. Le nombre de guéris est de deux cent quatre-vingt-dix.

Actuellement, cinq cent huit cas suspects sont en cours d'investigation. Quatre-vingt-onze nouveaux cas sont confirmés, dont quatre-vingt-neuf à Kinshasa et deux dans le Haut-Katanga. Mille soixante-cinq patients en bonne évolution. Dans la journée d'hier, dix-huit nouvelles personnes sont sorties guéries et aucun nouveau décès n'a été rapporté parmi les cas confirmés. Au total, sept provinces sont touchées, à savoir Kinshasa avec mille cinq cent onze cas, Kongo central quatre-vingt-deux cas ; Nord-Kivu quinze cas ; Haut-Katanga treize cas ; Sud-Kivu quatre cas ; Ituri deux cas et Kwilu un cas.

Blandine Lusimana

SUD-UBANGI

Plus de quarante mille enfants vaccinés contre la rougeole

La campagne, qui s'est clôturée récemment à Gemena dans la province du Sud-Ubangi, a ciblé les enfants âgés de six mois à neuf mois.



D'après le médecin chef de zone de santé de Gemena, Dr Pothin Sana, au total quarante-quatre mille deux cent soixante-douze enfants dont l'âge varie entre six mois et neuf ans ont été vaccinés sur les cinquante-huit mille sept cent cinquante-sept attendus dans le chef-lieu de la province. "Ces chiffres, encore partiels, représentent 75,5% du nombre d'enfants attendus pour cette campagne de vaccination contre

la rougeole à Gemena", a-t-il déclaré.

Dans le souci de vacciner tous les enfants, Dr Pothin a fait savoir que les vaccinateurs sont sur le terrain pour rattraper les enfants non encore vaccinés contre cette épidémie dans la ville de Gemena. Cette campagne menée par Médecins sans frontières Espagne a été lancée le 7 mai pour riposter à la rougeole qui, d'après le maire intérimaire de la ville de Gemena,

La vaccination prévient plusieurs maladies était devenue "un peu pandémique" dans sa juridiction.

Pour rappel, en RDC, la rougeole est citée parmi les maladies tueuses de l'enfant. Entre 2019 et 2020, le pays a connu une grave épidémie avec plus de trois cent trente-deux mille cas et plus de six mille victimes, parmi lesquelles environ 85% étaient des enfants de moins de cinq ans.

B.L

LUTTE CONTRE LA COVID-19

Xi Jinping appelle à faire valoir le rôle leader de l'OMS

Le président de la République populaire de Chine, Xi Jinping a invité, dans un message adressé à l'occasion de la 73ème Assemblée mondiale de la santé, à soutenir l'OMS pour son rôle dans la conduite et la promotion de la coopération internationale contre la COVID-19.

« Soutenir l'OMS, c'est soutenir la coopération internationale et sauver des vies. La Chine appelle la communauté internationale à accroître son soutien politique et financier à cette organisation, et à mobiliser les ressources à travers le monde pour gagner cette guerre sanitaire », a indiqué le président chinois.

Dans le cadre de ce soutien, il appelle à accroître le soutien aux pays en développement, notamment les pays africains, dont les systèmes de santé publique sont fragiles.

« Aider ces pays à mieux faire face à la COVID-19 est une priorité absolue dans la lutte internationale contre le virus. Nous devons apporter aux pays africains plus de soutiens matériels, techniques et humains », a précisé Xi

Jinping qui a promis accorder, au nom de son pays, une aide de deux milliards de dollars US pour soutenir les pays touchés par la COVID-19, en vue de la reprise de leur développement économique et social.

En effet, face à l'urgence de santé publique, il a suggéré à l'humanité de prendre en compte les défaillances et insuffisances qu'elle a révélées pour perfectionner le système de gouvernance de la santé publique, assurer une réaction plus rapide aux urgences sanitaires et créer des réserves mondiales et régionales de matériel destiné à la lutte contre les épidémies.

Parlant de son pays, il a révélé son soutien à une évaluation globale de la réponse internationale dès que la maladie sera jugulée. Car, estime-t-il, cela permettra d'en tirer des ensei-

« Nous devons promouvoir la reprise du développement économique et social. Les pays où les conditions sont réunies doivent, tout en assurant la prévention et le contrôle réguliers, favoriser la reprise de la production et la réouverture des écoles de manière ordonnée, conformément aux recommandations professionnelles de l'OMS »

gnements et de remédier aux défaillances. Un travail qui devrait se fonder sur la science, le professionnalisme et le respect du principe de l'objectivité et de l'impartialité.

« Nous devons promouvoir la reprise du développement économique et social. Les pays où les conditions sont réunies doivent, tout en assurant la prévention et le contrôle

réguliers, favoriser la reprise de la production et la réouverture des écoles de manière ordonnée, conformément aux recommandations professionnelles de l'OMS », a invité le président chinois. Depuis la déclaration de la pandémie sur le continent africain, la Chine a livré à plus de 50 pays africains et à l'Union africaine d'importantes quantités de fournitures médicales et envoyé cinq groupes d'experts médicaux, dans le cadre du soutien à la lutte contre la Covid-19. Au cours des 70 ans écoulés, plus de 200 millions d'Africains ont bénéficié des services des équipes médicales chinoises en Afrique. Les 46 équipes, aujourd'hui présentes en Afrique, se lancent dans le combat local contre le virus.

Guy-Gervais Kitina

COVID-19 / AFRIQUE

Un continent préservé par la pandémie mais impacté

L'Afrique est un mystère dans cette pandémie, sa résilience face à la Covid-19 continue de susciter beaucoup de questions, pour l'instant sans réponse scientifique mais assise sur une base sociologique forte. L'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'ONU, des sommités en épidémiologie et virologie ont parié depuis des mois sur une déferlante de l'épidémie du coronarivus en Afrique, où la pauvreté et le manque d'infrastructures de santé font craindre le pire.

Depuis le premier cas de coronavirus en Afrique, les experts ont prédit un scénario effrayant, un cataclysme dans une "Afrique pauvre au système sanitaire défaillant". Plus de deux mois après, le tsumani annoncé n'a toujours pas eu lieu. Entre-temps, l'Europe et les Etats-Unis sont sévèrement frappés par la pandémie. Avec 315 023 décès enregistrés dans le monde, l'Afrique, qui compte 1,2 milliard d'habitants, compte moins de trois mille décès. Alors que la France et ses 66 millions d'habitants a dépassé la barre de vingt-huit mille morts de la Covid-19.

Mais force est de reconnaître un faible nombre de tests, des statistiques imparfaites et d'un manque de données - ce qui fausse en partie le bilan, le nombre de cas étant sans doute sous-esti-

mé. D'autres facteurs y ont contribué : des mesures de prévention très en amont, telles que l'imposition d'un confinement et des couvre-feux; la faible densité du continent, 43 habitants par km² contre 181 en Europe de l'Ouest ou 154 en Asie du Sud-Est. Ce qui protège de la propagation du coronavirus. A cela s'ajoute un confinement anticipé des populations concentrées dans les capitales. Le virus circule très peu aussi dans des régions vivant en autarcie.

Le continent africain est également moins touristique; sa diaspora est aussi la moins importante, contrairement à la Chine et à l'Inde qui ont été obligés de faire face au retour de leurs étudiants revenant de l'étranger, contrairement à l'Afrique subsaharienne. Environ 60% de la population africaine est

âgée de moins de 24 ans. Or, la Covid-19 frappe plus sévèrement les plus de 75 ans - 75% de personnes décédées en France avaient plus de 75 ans. L'Afrique présente aussi une très faible taux d'obé-

"Afrique pauvre au système sanitaire défaillant"

sité, un facteur de risque majeur de mortalité à la Covid-19.

Une étude du National Health Service (NHS) et de King's a College montre une corrélation négative entre les pays affectés par la malaria et ceux touchés par la Covid-19, qu'elle explique par un possible effet protecteur des traitements prophylactiques pour la ma-

laria, comme la chloroquine contre le coronavirus. Or, 93% des cas de malaria sont enregistrés en Afrique, selon l'OMS. D'après une autre étude, c'est la vaccination systématique du BCG déployée en Afrique qui pourrait expliquer l'immunisation de la population. Les pays sans politique de vaccination universelle du BCG comme l'Italie et les Etats-Unis sont à l'inverse les plus touchés par la Covid-19, note les auteurs. Des corrélations qui n'apportent toutefois aucune preuve de cause à effet.

La Grande inconnue : l'impact de la Covid-19

Ces atouts ne doivent pas occulter que l'Afrique risque de faire les frais de coronavirus. La fermeture des frontières, des mesures de confinement et la hausse des prix de denrées alimentaires créent des incertitudes sur la stabilité du continent. C'est le cas de l'invasion de criquets en Afrique de l'Est, ainsi que l'arrêt des campagnes de vaccinations contre la polio,

la rougeole ou la diphtérie. L'ancien ministre français de la Santé, ancien secrétaire général adjoint de l'ONU et Professeur en médecine, prédit la famine en Afrique. "Le coronavirus va entraîner non pas une grande épidémie en Afrique, mais une catastrophe absolue sur la nutrition. Soit une sous-alimentation, soit une malnutrition chronique", a déclaré Philippe Douste-Blazy.

"Si nous n'agissons pas maintenant, la crise coûtera encore plus en vies [...] Des ressources supplémentaires sont requises d'urgence afin de permettre aux opérations humanitaires de prendre de l'ampleur et d'inverser la crise. En 2020, la communauté humanitaire a besoin de 2,8 milliards de dollars pour apporter une assistance à 17 millions de personnes au Sahel. En mai, seuls 18% de fonds ont été reçus", a déclaré la cheffe du bureau régional d'Ocha, pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, Julie Belanger.

Noël Ndong

ANIMAUX SAUVAGES

La Chine subventionne la reconversion des éleveurs

Les agriculteurs de deux provinces en Chine peuvent bénéficier d'une compensation financière s'ils abandonnent l'élevage d'animaux sauvages destinés à l'alimentation, une pratique qui vaut au pays d'être montré du doigt en pleine pandémie de Covid-19.

Selon la plupart des scientifiques, l'épidémie est due à la transmission d'un virus depuis l'animal à l'homme. Un marché de la ville chinoise de Wuhan (centre), un temps épicerie de la maladie, a été incriminé car des animaux sauvages vivants y étaient vendus.

La Chine avait déjà formellement interdit fin février la consommation et le commerce illégaux d'animaux sauvages.

Vendredi, la province centrale du Hunan (centre) a présenté les grandes lignes d'un programme pour accompagner la reconversion des éleveurs d'animaux sauvages vers d'autres industries comme l'élevage classique, la culture de fruits et légumes, le thé ou les plantes médicinales.

Le plan prévoit un dédommagement financier selon le poids des animaux élevés, qui seront rachetés à un tarif défini. Le prix du cobra a ainsi été fixé à 120 yuans le kilo (15 euros), et celui du rat des bambous à 75 yuans le kilo (9,6 euros), selon

les directives des autorités citées par les médias officiels.

Une civette, considérée comme l'animal ayant transmis le virus du Sras à l'homme, vaut pour sa part 600 yuans pièce (77 euros), d'après la même source. La province voisine du Jiangxi (centre) a également annoncé la mise en place d'un "fonds de soutien" pour mettre fin à l'élevage d'animaux sauvages destinés à l'alimentation. Selon l'association américaine Humane Society International (HSI) qui oeuvre pour la protection des animaux, le commerce d'animaux sauvages en Chine est estimé à 520 milliards de yuans (67 milliards d'euros). Contacté par l'AFP, Peter Li, en charge du suivi de la Chine pour HSI, estime que ces mesures vont dans le bon sens. M. Li relève toutefois qu'elles ne concernent pas les animaux sauvages élevés pour leur fourrure, la médecine traditionnelle chinoise ou le divertissement.

Avec AFP

LESOTHO

Thomas Thabane confirme sa démission au poste de Premier ministre

Le Premier ministre du Lesotho, Thomas Thabane, a confirmé mardi sa démission lors d'un discours télévisé, après plusieurs mois d'une crise politique suscitée par sa mise en cause dans l'assassinat de son ex-épouse en 2017.



Le désormais ex Premier ministre du Lesotho, Thomas Thabane en 2017 (AFP)

"Je me présente aujourd'hui devant vous pour vous annoncer que le travail dont vous m'avez chargé n'est peut-être pas achevé mais que le temps est arrivé pour moi de me retirer du théâtre des opérations, de quitter la vie publique et mes fonctions", a déclaré M. Thabane.

Le chef du gouvernement avait annoncé lundi son retrait devant la presse.

Au pouvoir depuis 2017, M. Thabane, 80 ans, doit être remplacé à la tête du gouvernement par l'actuel ministre des Finances Moeketsi Majoro.

Avec AFP

LIBYE

Les forces pro-gouvernementales s'emparent d'une base aérienne stratégique

Le Gouvernement d'union nationale (GNA) a annoncé, le 18 mai, la reprise de la base aérienne stratégique d'Al-Watiya, située à 140 km au sud-ouest de Tripoli.

« Avec fierté et honneur, nous déclarons la libération de la base militaire d'Al-Watiya de l'emprise des milices criminelles et des mercenaires terroristes (pro-Haftar) », a annoncé, dans un communiqué, Fayez al-Sarraj, le chef du GNA basé à Tripoli et reconnu par l'ONU.

Depuis, aucune réaction de la part des troupes du maréchal Haftar, l'homme fort de l'Est libyen. Cette annonce intervient après plusieurs semaines de siège et de tentatives infructueuses par les pro-GNA pour capturer la base qui était utilisée par leurs rivaux pour faire décoller leurs avions.

« Le succès d'aujourd'hui n'est pas la fin de la bataille mais elle

nous rapproche plus que jamais de la grande victoire, où toutes les villes et les régions seront libérées, et de l'anéantissement définitif du projet hégémonique et tyrannique qui menace les espoirs et les attentes des Libyens d'un Etat civil et démocratique », a encore ajouté Fayez al-Sarraj. Le maréchal Khalifa Haftar esuie ainsi un nouveau revers dans son offensive contre la capitale libyenne lancée il y a un an, après la perte il y a quelques semaines de deux villes stratégiques dans l'ouest libyen.

Intensification des raids

Les pro-GNA ont intensifié les raids aériens contre leurs rivaux ces dernières semaines, visant notamment leurs lignes d'appro-

visionnement autour de la base d'Al-Watiya et la ville de Tarhouna, désormais la seule base-arrière des pro-Haftar, située à quelque 80 km au sud-est de Tripoli.

Lundi, le porte-parole des forces du GNA, Mohamad Gnounou, a indiqué que trois systèmes de missiles de défense aérienne de fabrication russe « Pantsir » ont été détruits entre dimanche et lundi avant leur déploiement dans la base d'Al-Watiya.

Depuis le début de l'offensive du maréchal Haftar en avril 2019, les violences ont fait des centaines de morts et poussé à la fuite quelque 200.000 personnes.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

GOUVERNANCE

Lutte contre les flux financiers illicites pour soutenir le développement

Coprésident du Groupe de haut niveau sur la reposabilité, la transparence et l'intégrité financières internationales (FACTI) pour la réalisation du Programme 2030, et nouveau patron du Nepad, Ibrahim Mayaki inscrit la lutte contre les flux financiers illicites dans un contexte de financement urgent des Objectifs de développement durable (ODD).

Plusieurs milliers de milliards de dollars échapperaient aux gouvernements et aux besoins de leurs populations en raison de la corruption, de l'évasion et de l'optimisation fiscales, ou d'opérations de blanchiment. Les transferts de bénéfices des entreprises via les paradis fiscaux, par des moyens légaux et illégaux, coûtent entre 500 et 600 milliards de dollars par an en pertes d'impôts sur les sociétés, selon le Fonds monétaire international. Une étude de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime estime à environ 1600 milliards de dollars (soit 2,7% du Pib mondial) le blanchiment d'argent réalisé par des criminels. "Les volumes sont considérables", d'après Ibrahim Mayaki. "On a un déficit considérable pour le financement du développement", a-t-il souligné. "Nous n'avons pas mobilisé suffisamment de ressources pour réaliser le Programme 2030", a-t-il déploré. Les flux financiers illicites ont des conséquences directes sur le développement et le bien-être des populations. Ils alimentent le crime organisé, ou proviennent du crime organisé

et peuvent alimenter le terrorisme. Ils détournent aussi des ressources qui devraient aller à des besoins sociaux vers la corruption. Cela im-

mais les capacités à lutter contre les flux illicites sont inégales d'un pays et d'une région à l'autre, reconnaît Ibrahim Mayaki. "Si

« Les flux financiers illicites vont à l'encontre de la morale mais aussi de l'efficacité économique »

pacte les politiques de lutte contre la pauvreté. Or, l'éradication de la pauvreté est le premier des 17 ODD que les Etats se sont engagés à réaliser d'ici 2030. " Les flux financiers illicites vont à l'encontre de la morale mais aussi de l'efficacité économique", soutient Ibrahim Mayaki. Les ramifications de ces flux impactent l'ensemble des ODD, de la fourniture d'une alimentation de base saine à la construction d'infrastructures indispensables. L'Afrique est la région du monde qui a la plus faible pression fiscale

La volonté politique existe,

vous allez au ministère des mines du Niger, vous n'aurez pas plus d'une dizaine de juristes spécialistes des contrats complexes", déplore-t-il. Avant de questionner " Comment voulez-vous qu'ils puissent négocier valablement avec des firmes multinationales qui ont des centaines de spécialistes fiscaux?", appelant à l'aide les pays les plus outillés. Ibrahim Mayaki pense que la Francophonie a un rôle fondamental à jouer dans la promotion de la bonne gouvernance.

Noël Ndong

FONDATION
GoTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013 son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
 dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

✉ fondationmarcelgotene@gmail.com

🌐 www.fondationgotene.com

INTERNET

L'Afrique en passe de se doter d'un câble sous-marin de 37.000 km

Le projet pharaonique « 2Africa » facilitera le déploiement de la 4G, de la 5G et de l'accès haut débit fixe pour des centaines de millions de personnes.

Présenté comme étant le plus long câble sous-marin de toute la planète, ce câble de 37.000 kilomètres parti de l'Europe occidentale terminera sa longue course au Moyen-Orient, en passant par seize pays du continent africain.

Le super câble traversera la Méditerranée, la mer Rouge et le golfe d'Aden. Il continuera sa route vers la côte africaine de l'océan Indien puis gagnera le cap de Bonne-Espérance, avant de remonter le long de l'océan Atlantique pour finir sa traversée en Grande-Bretagne. En gros, « 2Africa » va ceinturer l'Afrique.

Ce projet d'envergure a pour but de donner à l'Afrique une connexion internet digne de ce nom. Les visées sont on ne peut plus hautes ; apporter un flux « supérieur à la capacité combinée totale de tous les câbles sous-ma-

rins desservant l'Afrique à l'heure actuelle ».

A cet effet, huit entreprises des télécoms et d'Internet ont été sollicités pour la circonstance. Il s'agit de Telecom Egypt, Alcatel Submarine Networks (ASN), Facebook, China Mobile International, Alcatel Submarine Networks, MTN GlobalConnect, STC (Saudi telecom Company) et Orange. Regroupés au sein d'un consortium, ces géants ont tous la lourde charge de donner vie au projet « 2Africa ». Le français Alcatel Submarine Networks -propriété du groupe finlandais Nokia depuis 2016, NDLR- est en charge de la construction du câble.

Pour y arriver, le consortium devra mettre les bouchées doubles avec pour délai de livraison 2023-2024. Dans un communiqué, le groupe des 8 fait savoir que le projet,

une fois réalisé, « apportera à de nombreuses régions d'Afrique la connectivité Internet et la fiabilité dont elles ont tant besoin. Il répondra à la demande de capacité toujours plus importante au Moyen-Orient et facilitera le déploiement de la 4G, de la 5G et de l'accès haut débit fixe pour des centaines de millions de personnes », estiment les associés dans un communiqué.

Selon les experts, « 2Africa » sera doté de la technologie SDM1. Créée par Alcatel Submarine Networks, celle-ci optimise au maximum le débit de connexion internet, déployant jusqu'à 32 fibres optiques, alors que les précédentes n'en totalisent que 16.

De plus, le super câble sera doté d'une autre technologie, celle dite du « commutation optique ». Cette technologie assure une flexibilité

optimale de la bande passante.

Pour assurer la sécurité d'un tel câble, ses concepteurs prévoient de l'enfourer profondément sous le sol marin, plus loin que tous les autres câbles installés sous les océans jusqu'à présent. Aussi, il s'agit d'éviter les zones frappées par les perturbations sous-marines dans le but « d'offrir le plus haut niveau de disponibilité possible ».

Ce projet gargantuesque s'explique en partie par le nombre de plus en plus croissant d'internautes sur le continent africain. Selon le rapport « 2018 Global Digital » publié par We Are Social et Hootsuite, ce continent a enregistré en 2017 la plus forte progression d'utilisateurs d'Internet, avec 435 millions d'internautes enregistrés sur une population africaine estimée à 1 milliard

270 millions d'individus. Ce même rapport fait état d'une progression africaine de 20% cette année-là, ce qui équivaut à 73 millions de nouveaux internautes sur le continent.

D'après cette étude, le fort taux d'utilisateurs d'Internet en Afrique est dû en grande partie à la vulgarisation du smartphone, couplée au développement rapide des réseaux haut débit et très haut débit sur le continent. La palme d'or a été détenue en 2017 par l'Afrique australe, avec 51% de taux de pénétration de l'Internet. Viennent ensuite l'Afrique du Nord (49%), l'Afrique de l'Ouest (39%), l'Afrique de l'Est (27%) et en dernière place, l'Afrique centrale, avec seulement 12%.

Josiane Mambou Loukoula

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Le RCB sauve sa peau

L'arrêt du championnat après la 22^e journée a fait le bonheur du nouveau promu. Le Racing club de Brazzaville (RCB) a assuré l'essentiel en se maintenant en Ligue 1 la saison prochaine sans pourtant passer par les barrages.

C'est une mission accomplie en se référant à l'article 24 du règlement de la compétition. C'est le classement à la date de l'interruption du championnat qui a été pris en compte. Pour sa première saison, le RCB, douzième avec vingt-et-un points au terme de la 22^e journée, a assuré son maintien à l'élite. Cette formation ne doit pas sa place non seulement grâce à l'arrêt de la compétition, mais aussi par sa brillante victoire 3-0 sur la Jeunesse sportive de Talangai en match comptant pour la 22^e journée.

Sans pourtant savoir qu'ils jouaient le match de leur survie, Charles Atipo Kondé à la 23^e minute et Joël Maniche Nkouka auteur d'un doublé à (45^e minute+1 puis) 75^e minute ont évité à leur équipe de se retrouver barragiste. Sur le plan comptable, le parcours du RCB pour sa première saison à l'élite n'est pas éloquent. En vingt-deux matches disputés, l'équipe n'a gagné que six matches contre trois nuls et quatorze défaites.

C'est une équipe qui a su rebondir au moment où l'on n'y attendait pas comme en té-



Le Racing club de Brazzaville/Adiac

moigne sa victoire 4-1 à Brazzaville sur l'AC Léopards de Dolisie ajoutée à cela les courts succès 1-0 à Brazzaville contre V Club Mokanda et un autre à Pointe-Noire sur Nico-Nicoyé sur le score identique. Avant de battre la JST, le RCB a eu raison

d'Interclub 0-1 puis a dominé son concurrent direct Tongo FC 3-1 au match aller. Les trois matches nuls sont deux contre Patronage Sainte-Anne (0-0 et 1-1) plus celui contre les Diables noirs lors de la première journée ont bonifié le parcours de cette

jeune équipe en Ligue 1. Sans démeriter, le RCB a perdu d'autres rencontres par le manque d'expérience. Sa courte défaite contre l'Etoile du Congo au match aller 0-1 et celle contre les Diables noirs au match retour sur le même score

en sont une parfaite illustration. Cette équipe a aussi compris les leçons du haut niveau. Elle s'est inclinée 1-4 et 0-2 face à l'AS Otoho. L'Etoile du Congo lui a infligé une défaite de 0-3 au retour tout comme la JST (1-3) au match aller. Le RCB a subi deux revers face à l'AS Cheminots sur le même score de 0-2, deux autres devant le FC Kondzo (0-1 et 1-2). Il s'est incliné tour à tour contre le Cara (0-2), face à l'Interclub (1-2), devant les Léopards à Dolisie (2-3). Le RCB a même réussi à placer l'un de ses joueurs parmi les meilleurs buteurs de la saison. Jacques Anthony Eboké est le troisième meilleur buteur avec huit réalisations derrière Wunda Ngana de la JST (14 buts) et Ismaël Ankobo de Cara (10 buts). Après avoir assuré son maintien, le plus dur commence par le RCB. Il faut s'inscrire dans la durée. Beaucoup d'équipes qui avaient réussi à se maintenir en Ligue 1 la première saison de leur montée ont fini par perdre l'équilibre les saisons d'après. La Jeunesse sportive de Poto-Poto et les Jeunes fauves sont parmi les clubs cités.

James Golden Eloué

ART CONTEMPORAIN ET LITTÉRATURE

La reprise des activités se fait en dents de scie

En dépit de la levée du confinement depuis le 18 mai sur toute l'étendue du territoire, le secteur culturel compte encore parmi ceux qui semblent aux arrêts. Une situation peu luisante pour ses acteurs qui appellent à un réajustement des pratiques de travail pour recevoir à nouveau le public de façon limitée.

Dans le but d'éviter des rassemblements de plus d'une cinquantaine de personnes et donc de limiter la propagation à grande échelle du virus en milieu public, le Premier ministre, Clément Mouamba, avait annoncé, dans sa communication sur le plan de déconfinement relatif à la riposte à la Covid-19 au Congo, l'interdiction des rencontres sportives et des spectacles.

Cette décision peu explicite du gouvernement soulève un certain nombre de questions et d'incertitudes quant à la réouverture à ce jour ou non des musées, galeries ou encore bibliothèques.

A la grande bibliothèque de l'Université Marien-Ngouabi, à l'Institut français du Congo ou encore à Brazza-Art galerie, le constat est

le même : absence du personnel et des visiteurs, toutes les portes sont encore fermées. A en croire les propos d'un agent de sécurité de la galerie Brazza-Art ayant requis l'anonymat, les activités reprendront dès que le gouvernement en dira un peu plus sur cette question car pour l'heure tout semble flou. « Le secteur culturel est aux abois et j'estime que garder ces espaces ouverts tout en instaurant un rythme de travail rigoureux et respectueux des mesures barrières contre le coronavirus serait une idée salvatrice pour garder la flamme de l'art et de la culture dans notre pays, surtout que les spectacles, projections cinématographiques ou autres rencontres demeurent interdits

», en pense Jordy Elemba, jeune congolais passionné de cinéma et de jeux vidéos.

Le musée-galerie du Bassin du Congo, quant à lui, a ouvert ses portes. Selon Maurin Jonathan Mobassi, responsable de cet espace, la situation inédite du coronavirus à laquelle est confronté le monde culturel oblige à imaginer de nouvelles méthodes de travail pour maintenir le lien avec le public et assurer une continuation du service culturel. « Nous sommes ouverts et prêts à recevoir un nombre très limité de personnes par visite dans le strict respect des mesures barrières, notamment la prise de température à l'accueil, le lavage des mains à l'eau et au savon ou avec un gel hydroalcoolique, le port obligatoire du masque et la distanciation sociale. Compte tenu des normes préconisées par le gouvernement congolais dans la lutte contre le coronavirus, nous ne pouvons pas accueillir des délégations (particuliers, touristes, étudiants, élèves...) tel que cela se faisait avant. Toutefois, nous attendons encore plus d'éclaircissements de la part des autorités concernées », a-t-il ajouté. Notons que ce musée est actuellement ouvert à tous du lundi au vendredi de 8h 00 à 16h 00 et le samedi de 8h 00 à 13h 00.

Merveille Atipo

LIVRE

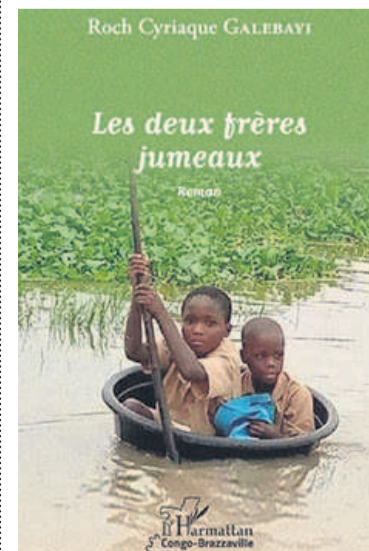
Roch Cyriaque Galebayi publie « Les deux frères jumeaux »

Paru en avril 2020 aux éditions L'Harmattan-Congo, le roman « Les deux frères jumeaux » compte cent quatre pages. Roch Cyriaque Galebayi y relate l'histoire merveilleuse de Kumu et Peya, deux jumeaux qui ont un conflit latent sur fond de jalousie. Leur fortune est faite d'amour, d'incompréhension et d'éloignement.

Nés d'Otassa et d'une charmante femme Ndahayourou, Kumu et Peya sont deux jumeaux que les habitants de la contrée considèrent comme des génies, dépositaires des pouvoirs magiques. Kumu est déclaré médium (nganga), il est à la fois prolixe et laconique. Tandis que Peya est considéré comme le génie (kyera) ; leur père Otassa tombe gravement malade. Au village Mboho, les gens s'entredéchirent et s'entretuent pour des problèmes de sorcellerie.

Certains habitants de ce village disent qu'Otassa est victime d'un sort jeté par Soukoubouandi. Soupçonné sorcier et franc maçon, il est l'un des membres influents du conseil général du département. En effet, Otassa souffre d'une hantise, une pathologie mentale reconnue dans toutes les sociétés traditionnelles, seul le vieux Nguiri qui sait déceler et soigner cette maladie des ancêtres. Les médecins ont un avis différent sur les causes de la maladie d'Otassa.

Malgré toute tentative de guérison, Otassa meurt, son petit frère Kembé Elanga hérite de sa femme selon la tradition. Le couple quitte Mboho pour s'installer à Mvouti. Le frère du défunt se charge de l'éducation de ses enfants. A la fin de leurs études supérieures, les deux jumeaux



choisissent chacun sa vocation, Kumu entre au grand séminaire de Mvouti, deux ans plus tard, il renonce à devenir prêtre et se marie à Imongui, Peya choisit d'être commerçant.

Roch Cyriaque Galebayi est commissaire colonel, ancien enfant de troupes, docteur en histoire militaire et enseignant à l'Université internationale de Brazzaville. Il est auteur d'essais et roman dont le Mwené Dimi d'Alphani, la crise politique au Congo-Brazzaville, la force publique congolaise et le nouveau démocratique au Congo. « Les deux frères jumeaux » est disponible en version papier et numérique.

Rosalie Bindika